

PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Brest, le 2 septembre 2019



Division action de l'État en mer

ARRÊTÉ N° 2019/079

portant modification à l'arrêté 2018/127 du 5 septembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Christophe Manson, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral de la Charente-Maritime.

Le préfet maritime de l'Atlantique,

VU l'arrêté n° 2018/127 du 5 septembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Christophe Manson, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral de la Charente-Maritime ;

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Eloïse Petit, administratrice principale des affaires maritimes, en qualité de cheffe du service des activités maritimes de la délégation à la mer et au littoral de la Charente-Maritime, en remplacement de Monsieur Fabrice Richou ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral de la Charente-Maritime ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 4 de l'arrêté susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de lire :

« En cas d'absence ou d'empêchement du délégué à la mer et au littoral de la Charente-Maritime, délégation de signature est donnée à :

- Monsieur Fabrice Richou, administrateur principal des affaires maritimes, chef du service des activités maritimes ;
- Monsieur Serge Halioua, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chef du service littoral ;

pour l'application des dispositions de l'article 1^{er}.»

Lire :

« En cas d'absence ou d'empêchement du délégué à la mer et au littoral de la Charente-Maritime, délégation de signature est donnée à :

- Madame Eloïse Petit, administratrice principale des affaires maritimes, cheffe du service des activités maritimes ;
- Monsieur Serge Halioua, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chef du service littoral ;

pour l'application des dispositions de l'article 1^{er}.»

Article 2 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture maritime de l'Atlantique.

Le vice-amiral d'escadre Jean-Louis Lozier
préfet maritime de l'Atlantique,
Signé : VAE Jean-Louis Lozier